

3^{ème} édition de la conférence de Rabat sur le développement durable

**Afrique et développement durable :
comment concilier environnement et développement ?**

**Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques**

Rabat, 13 avril 2016

SOMMAIRE

AVANT PROPOS

1. Les principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique au titre de son développement durable
2. Le changement climatique et l'empreinte écologique en Afrique
3. Comment accélérer le développement de l'Afrique dans un contexte d'accentuation du changement climatique et d'atteinte à la biocapacité du continent ?
4. Quelle contribution du Maroc à l'effort de développement durable en Afrique?

AVANT PROPOS

L'Afrique constitue un enjeu stratégique mondial, de par sa richesse en matières premières, son poids démographique actuel et futur et les atouts dont elle dispose en tant que vivier de croissance et terre d'investissement tant pour les puissances traditionnelles et émergentes que pour les économies leaders du continent.

Si ces atouts permettent potentiellement à l'Afrique d'accélérer son processus de rattrapage économique et de relever les multiples défis de développement auxquels le continent se trouve confronté, leur mobilisation pose la problématique de l'ancrage approprié des options de développement des pays d'Afrique aux principes du développement durable.

Cet ancrage est d'autant nécessaire que le continent est sérieusement confronté aux menaces soulevées par l'accentuation du changement climatique et par la prévalence de modes d'exploitation des ressources naturelles, qui sont globalement peu compatibles avec l'impératif de préservation des équilibres environnementaux.

Une telle situation interpelle, certes, les politiques publiques jusque-là poursuivies par les pays africains. Elle soulève également la question de la fiabilité du schéma d'insertion de l'Afrique dans l'économie mondiale pour que celui-ci devienne un levier d'accélération de la transformation structurelle des économies africaines, selon une approche conciliant développement économique et durabilité environnementale.

Le concept de développement durable (1)

Le concept de développement durable n'est pas récent. Il apparaissait, déjà début des années 1990, en filigrane dans les politiques de développement humain. La crise systémique, qui a bouleversé le monde en 2008 et dont les effets perdurent encore, a renforcé le regain d'intérêt en faveur de ce concept, notamment dans les pays en développement. Cette crise a conduit à un changement de paradigme, à travers :

- Une remise en question du régime de croissance libéral, mettant en relief les limites des mécanismes du marché en tant que déterminant exclusif de la création et de la définition de la valeur.
- Une prise de conscience renforcée selon laquelle la pérennité de la croissance ne peut être acquise sans le renforcement de la cohésion sociale, à travers le retissage du lien social et la préservation des équilibres environnementaux.

Le concept de développement durable (2)

Le concept du développement durable repose sur trois piliers fortement interdépendants :

- **L'efficience économique**, à travers une allocation optimale des ressources vers des secteurs créateurs de valeur ajoutée et d'emplois et qui participent à l'amélioration du positionnement dans les chaînes de valeur mondiales.
- **L'équité sociale**, qui suppose la répartition équitable des fruits de la croissance, tout en prévoyant des mécanismes appropriés pour atténuer les inégalités et élargir l'accès aux services sociaux de base (redistribution par les transferts sociaux, par la fiscalité...).
- **La soutenabilité environnementale**, en vue de promouvoir des modes d'exploitation des ressources naturelles propices à la préservation des équilibres environnementaux, par le biais du développement des filières vertes : énergies renouvelables (solaire, éolien) ; agriculture biologique ; efficacité énergétique.

Malgré ses objectifs louables et son adoption par les organisations internationales, le concept de développement durable ne fait pas l'unanimité. Il est parfois contesté en raison de la difficulté de mettre en parfaite cohérence ses trois piliers. Certains estiment que le substrat idéologique du concept de développement durable véhicule une vision limitative du développement.

1. Les principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique au titre de son développement durable

• Le défi économique lié à l'amélioration du contenu de la croissance en emplois et de la valorisation des ressources naturelles :

➤ Le rythme de croissance économique en Afrique s'est fortement amélioré pour atteindre 5% l'an en moyenne sur les dix dernières années (Cf. *FMI, 2014*). Néanmoins, cette croissance demeure pauvre en termes de création d'emplois, comme en témoignent le taux de chômage élevé des jeunes (37% de la population active mais 60% de la population des chômeurs, Cf. *Banque Mondiale*) et le poids important du secteur informel (55% du PIB en Afrique subsaharienne, 34% du PIB en Afrique du Nord, Cf. *OCDE*).

➤ Les systèmes productifs en Afrique sont centrés sur le secteur des ressources naturelles, quoi qu'avec une intensité différenciée d'un pays à l'autre, avec peu d'effets d'entraînement sur l'économie du fait que l'essentiel des intrants sont importés et que la quasi-totalité des produits sont exportés à l'état brut sans transformation créatrice de valeur ajoutée. Les produits de base représentent encore la principale recette d'exportation de biens pour près de la moitié des pays du continent. (Cf. *FMI, 2013*).

➤ La gouvernance du secteur des ressources naturelles demeure insuffisante, quoiqu'en amélioration dans certains pays d'Afrique. Parmi les 21 pays africains classés dans l'Indice de gouvernance des ressources naturelles de l'année 2013, 16 d'entre-deux ne sont pas conformes aux normes de transparence et de redevabilité. (Source : Revenue Watch Institute)

1. Les principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique au titre de son développement durable (2)

- **Le défi du développement humain** : Un continent où les besoins fondamentaux sont considérables, en termes d'alphabétisation, d'accès aux services sociaux de base et d'électrification:
 - Malgré les avancées enregistrées, le niveau de l'IDH en Afrique, qui est de 0,5 demeure largement inférieur à la moyenne mondiale, qui est de 0,7 (Cf. Rapport Développement humain, PNUD 2014). L'Afrique compte 187 millions d'analphabètes âgés de 15 ans et plus (Cf. UNESCO, 2012), tandis que le déficit en termes d'infrastructures sanitaires et de personnel se traduit par une faible couverture médicale.
 - Les déficits de développement humain en Afrique sont aggravés par les inégalités de revenus qui se sont fortement creusées, particulièrement dans les pays de l'Afrique Australe, où le coefficient de GINI se situe en moyenne autour de 0,5 (Cf. *African Economic Outlook*, 2015).
- L'Afrique subsaharienne accuse un retard important en termes d'électrification, vu que 46% des personnes n'ayant pas accès à l'électricité dans le monde vivent en Afrique. A l'horizon 2040, une frange importante de la population serait encore sans accès à l'électricité : estimée à 530 millions de personnes, selon le « New policy scenario », et à 303 millions de personnes, selon le scénario « African centry case ». (Cf. *Agence Internationale de l'Energie*, 2014)

1. Les principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique au titre de son développement durable (3)

- **Le défi de préservation des équilibres environnementaux :**

- Les modes d'exploitation des ressources naturelles sont globalement non soutenables, entraînant une altération du capital naturel dans plusieurs pays d'Afrique (déforestation, dégradation des sols, pêche côtière incontrôlée...). D'après le PNUE, dans environ la moitié des régions écologiques d'Afrique, 50 % des terres ont été dégradées.
- Le continent subit déjà de plein fouet les effets du changement climatique sans pour autant qu'il en soit responsable : la contribution de l'Afrique aux émissions de GES est minime, à peine 4% des émissions mondiales contre une part dans le PIB mondial de 3% (Cf. Rapport PNUE, 2013).
- L'Afrique est confrontée à deux contraintes majeures, à savoir le changement climatique et l'empreinte écologique.

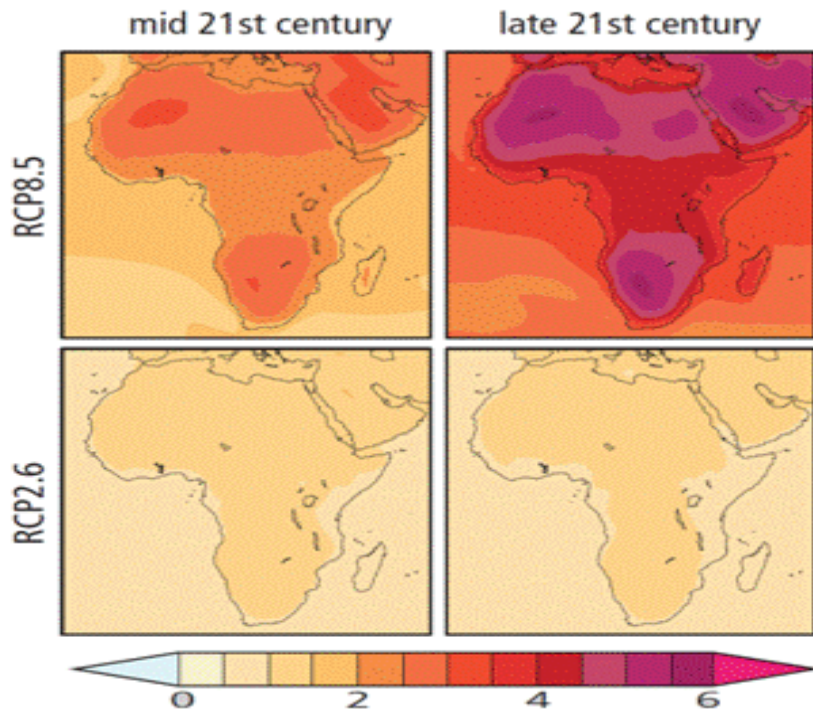
2. Le changement climatique et l'empreinte écologique

L'Afrique figure parmi les régions les plus vulnérables au changement climatique. Ses capacités d'adaptation sont globalement limitées.

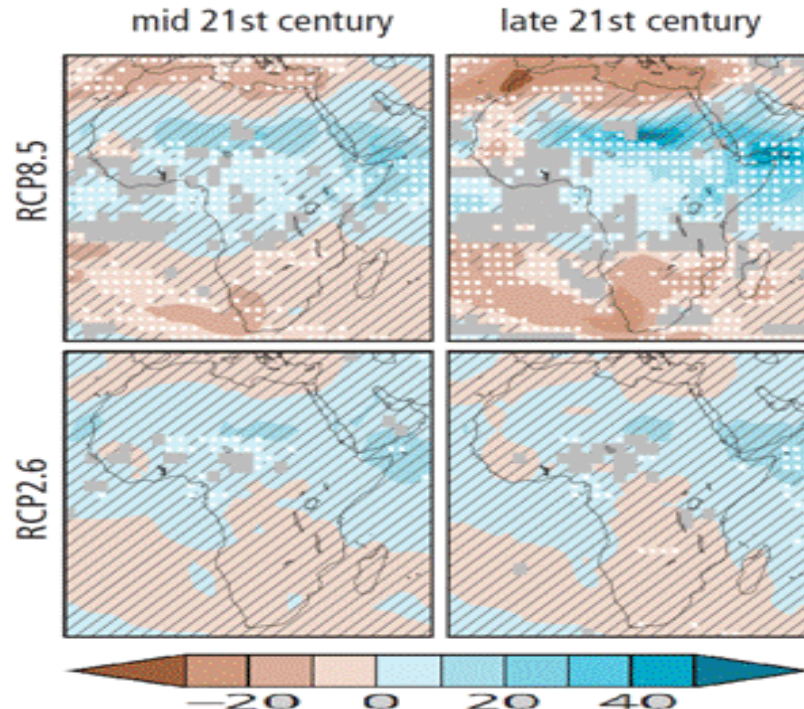
- Au cours des 50 dernières années, la température moyenne en Afrique a, probablement, augmenté de 0,5°C. D'ici à 2050, la hausse des températures pourrait dépasser 2°C (Cf. 5^{ème} rapport du GIEC).
- Certaines zones semi-arides de l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et la région du Sahel connaissent des sécheresses récurrentes.
- La fréquence ou l'intensité de conditions climatiques extrêmes a augmenté sur l'ensemble du continent
- Selon le GIEC, le coût de l'adaptation au changement climatique en Afrique pourrait représenter entre 5 et 10 % du PIB du continent.

2. Le changement climatique et l'empreinte écologique(2)

Variation de la température moyenne annuelle en Afrique en 2050 et 2100 par rapport à la période 1986-2005 (en °C)



Variation des précipitations moyennes annuelles en Afrique en 2050 et 2100 par rapport à la période 1986-2005 (en mm)

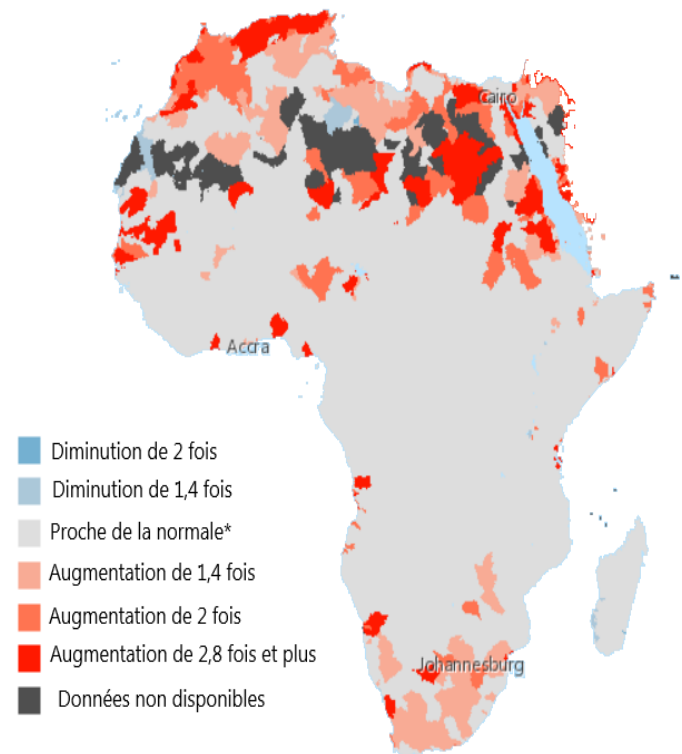


Source : GIEC, 5ème rapport_ Contribution du 2ème groupe de travail au 5ème rapport du GIEC_Changement climatique (2014) : impacts, vulnérabilités et adaptation.

2. Le changement climatique et l'empreinte écologique (3)

- Les ressources en eau sont soumises à de fortes pressions notamment dans le Nord et le Sud de l'Afrique. Le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable s'est élevé à 344 millions de personnes 2011. (*Conseil des ministres Africains de l'Eau, AMCOW- 2012*). D'ici à 2050, 350 à 600 millions d'africains seraient exposés à un stress hydrique. Par contre, en Afrique de l'Ouest et de l'Est, le stress hydrique serait moins important. (Cf. *WEI, 2015*)
- Le nombre des déplacés climatiques progresserait fortement. Selon le Fonds Mondial pour l'Environnement, près de 60 millions de subsahariens quitteraient leur région d'origine vers l'Afrique du Nord et l'Europe à l'horizon 2020.
- La modification des précipitations aurait des effets négatifs sur l'agriculture africaine. Un réchauffement d'environ 2°C entraînerait une baisse de 10 % du rendement agricole total en Afrique subsaharienne d'ici à 2050. En outre, dans un scénario d'inaction, l'Afrique ne pourrait subvenir qu'à 13 % de ses besoins alimentaires d'ici 2050. (PNUE, 2014).
- Les événements climatiques extrêmes (les orages, les fortes pluies, les vagues de chaleur et la sécheresse) seraient significativement plus fréquents.

Stress hydrique projeté en Afrique à l'horizon 2040 par rapport à celui moyen observé sur la période 1950-2010 (selon le scénario pessimiste du GIEC RCP 8.5)



* : Les régions dont le stress hydrique a augmenté mais son niveau reste bas et ceux dont le stress hydrique a diminué mais son niveau demeure très élevé sont considérées proches de la normale.

Source : , World Resources Institute, 2015

2. Le changement climatique et l'empreinte écologique (4)

Un élargissement de l'empreinte écologique sous l'effet de la poussée démographique en Afrique qui risque de mettre en péril la capacité biologique du continent :

- L'Empreinte écologique de l'Afrique a connu une hausse de 240% entre 1961 et 2008, sous l'effet de la forte progression démographique. En 2008, l'Empreinte moyenne par habitant de l'Afrique se rapproche de la capacité biologique du continent qui est de 1,5 hectares globaux par personne (*Cf. Banque Africaine de Développement*).
- Tenant compte de la tendance baissière déjà observée de la biocapacité disponible par habitant, qui est de 37% par rapport à son niveau de 1961, l'accroissement de la population africaine, laquelle atteindrait à l'horizon 2050 près de 2,4 milliards d'habitants (UN Population, 2014), occasionnerait un déficit écologique inquiétant : celui-ci se situe déjà 0.16 hectare par habitant en 2012 (besoin de 1,1 contient pour nourrir sa population) -*Cf. Global Footprint Network, 2016-*.

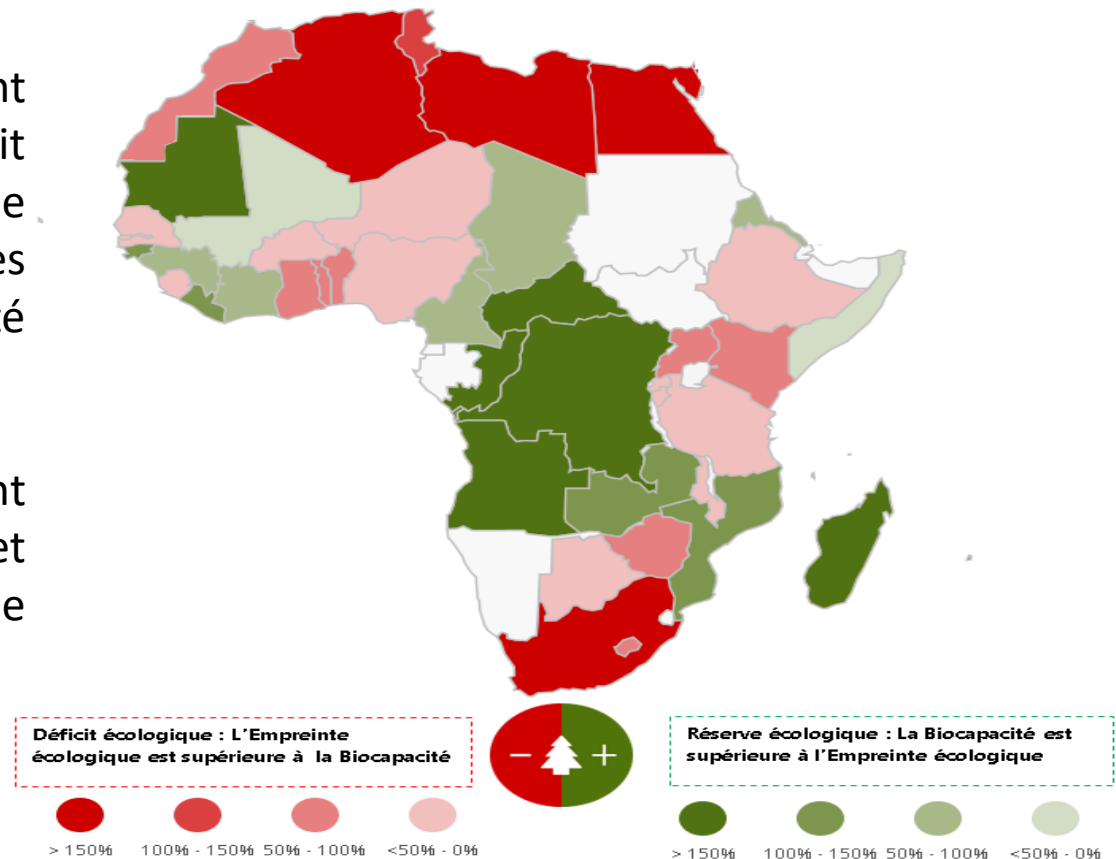
L'empreinte écologique représente la demande humaine. La capacité biologique est celle des écosystèmes à produire des matériaux biologiques et à absorber les déchets générés par les humains. La soustraction de l'empreinte écologique (demande) de la capacité biologique (l'offre) donne le solde (réserve ou déficit) écologique. Le solde écologique mesure la pérennité (ou la non-pérennité) de la consommation humaine par rapport à la capacité limite des écosystèmes (*Cf. Global FootPrint Network*).

2. Le changement climatique et l'empreinte écologique (5)

Déficit/Réserve écologique par pays africain, année 2012

Plusieurs pays africains se trouvent dans une situation de déficit écologique, témoignant d'une exploitation des ressources naturelles qui dépasse la biocapacité du continent.

Cette situation est particulièrement préoccupante en Afrique du Nord et dans certains pays d'Afrique Australe et de l'Est.



Source : **Traitement IRES** _ Données de Global Footprint Network _ National Footprint Accounts, 2016 edition

2. Le changement climatique et l'empreinte écologique (6)

L'empreinte eau de l'Afrique

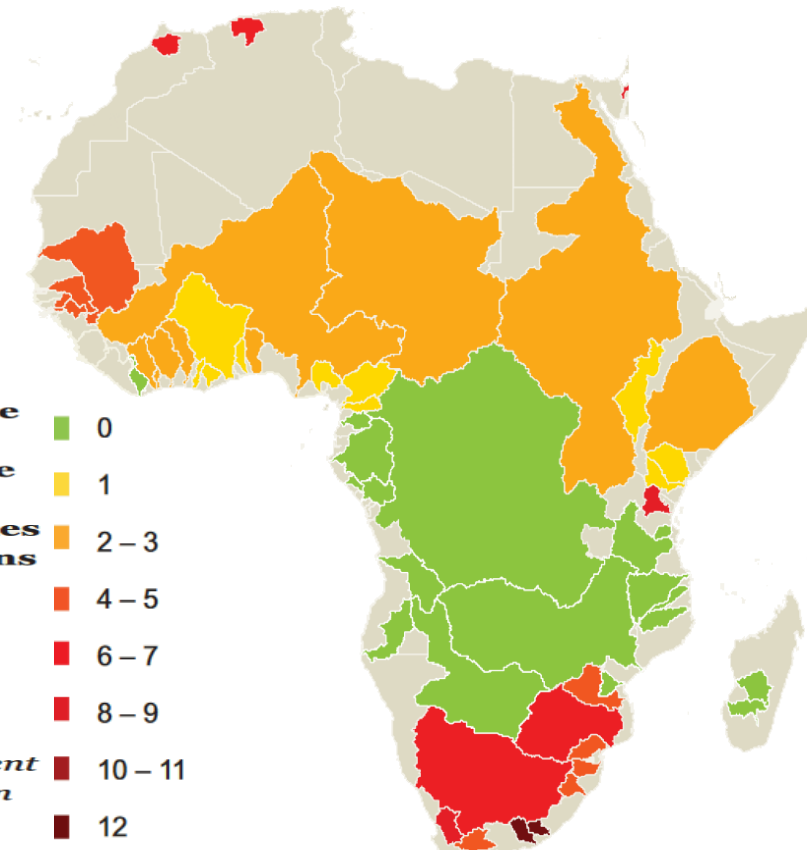
Une étude réalisée en 2012, conjointement, par le Water Footprint Network, The Nature Conservancy et le WWF permet de relever que neuf des onze plus grands bassins hydrauliques en Afrique (de plus de 200.000 km²) souffrent d'une pénurie en eau bleue au moins un mois par an.

L'empreinte en eau bleue

Elle correspond au volume d'eau douce, captée dans les eaux de surface ou les nappes phréatiques et qui est utilisée par l'Homme.

Nombre de mois de l'année lorsque l'Empreinte en eau bleue dépasse l'eau bleue disponible dans les principaux bassins hydrauliques africains, entre 1996 et 2005.

Certains bassins se trouvent dans des zones arides tandis que d'autres souffrent de pénurie en raison d'une utilisation massive d'eau pour l'agriculture (Hoekstra et al, 2012)



3. Comment accélérer le développement de l'Afrique dans un contexte d'accentuation du changement climatique et d'atteinte à la biocapacité du continent ?

- Dans le but d'accélérer son processus de développement, dans un contexte de changement climatique et d'épuisement des marges de manœuvre en matière de biocapacité, l'Afrique gagnerait à revoir de fond en comble son modèle de développement, en renforçant davantage son ancrage à l'économie verte.
- L'option de l'économie verte, dans le contexte africain, serait opportune pour assurer en même temps la fiabilité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale, de par son potentiel de création d'emplois qui est plus élevé que celui de l'économie traditionnelle mais, également, au regard des modes de production qu'elle favorise qui sont à même de garantir l'accès aux ressources naturelles pour les générations futures .
- Dans cette perspective, l'Afrique devrait donner la priorité aux investissements dans les infrastructures écologiques dans le domaine de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie.

3. Comment accélérer le développement de l'Afrique dans un contexte d'accentuation du changement climatique et d'atteinte à la biocapacité du continent ? (3)

Dans le domaine de l'eau : La question de l'eau devrait être placée au cœur des choix de politiques publiques des pays africains, en l'insérant en cohérence avec les objectifs de la sécurité alimentaire et énergétique. Tenant compte des différences entre régions africaines en termes de dotations naturelles en ressources hydriques et du fait que les taux d'accès à l'eau potable sont de 68% actuellement en Afrique subsaharienne (93% en Afrique du Nord), les options stratégiques à envisager devraient être axées sur :

- le recours à une politique d'offre efficiente, favorisant la mobilisation des ressources hydriques à des fins d'élargissement de l'accessibilité des populations à l'eau potable et de développement de l'énergie hydro-électrique dont le potentiel demeure sous exploité en Afrique subsaharienne.
- l'amélioration du cadre de gouvernance de l'eau, à travers le renforcement des capacités institutionnelles des agences compétentes pour aboutir à une gestion efficace de la demande, pour les pays dont l'accès à l'eau est quasiment généralisé et qui sont confronté au risque du stress hydrique, particulièrement en Afrique du Nord et en Afrique Australe.
- le renforcement de la coopération régionale en ce qui concerne les systèmes hydrologiques transfrontaliers pour favoriser une gestion intégrée et participative des bassins versants et atténuer les tensions inter-étatiques qui pèsent sur cette ressource stratégique.

3. Comment accélérer le développement de l'Afrique dans un contexte d'accentuation du changement climatique et d'atteinte à la biocapacité du continent ? (2)

Dans le domaine de l'agriculture : L'Afrique dispose de près de 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit la moitié des terres fertiles et inexploitées à l'échelle mondiale (Cf. *Banque Africaine de Développement, 2012*). Ce qui reflète l'importance de son potentiel nourricier pour l'Afrique et la planète toute entière.

- Les enjeux liés à la sécurité alimentaire rendent nécessaire le recours intensif au progrès technique pour améliorer les rendements agricoles et le rattrapage du gap important en termes d'utilisation des engrais en Afrique.... Cela est d'autant important que l'agriculture joue un rôle économique et social clé dans plusieurs pays d'Afrique.
- L'utilisation moyenne d'engrais en Afrique est de 10 kg/ha, soit l'équivalent de 10% de la moyenne mondiale, et presque 20 fois moins que la moyenne en Asie (191 kg/ha) et neuf fois moins que la moyenne en Amérique Latine (94 kg/ha) (Cf. *Statistiques sur les engrais en Afrique, Africa Fertilizer, juin 2012*),

3. Comment accélérer le développement de l'Afrique dans un contexte d'accentuation du changement climatique et d'atteinte à la biocapacité du continent ? (4)

Dans le domaine de l'énergie : la stratégie énergétique en Afrique devrait être inscrite dans le cadre d'une vision intégrée de long terme, axée sur les priorités du développement humain, l'adaptation au changement climatique et la sécurisation des besoins du secteur industriel en énergie. Au sein de cette vision, une attention particulière devrait être accordée aux dimensions suivantes :

- La gouvernance du secteur énergétique, à travers l'usage efficient de la rente pétrolière et gazière pour accélérer la transformation structurelle des économies africaines.
- La diversification du mix-énergétique des pays d'Afrique, en soutenant le développement des énergies renouvelables et en faisant de celles-ci un axe central des stratégies d'adaptation au changement climatique et un levier de rééquilibrage des fondamentaux macroéconomique, dans le cas spécifique des pays importateurs net d'énergie.
- L'amélioration de l'attractivité et de l'efficacité des investissements étrangers dans le secteur énergétique, en maximisant leurs retombées sur le développement local.
- Le recours à des modes de financement rénovés, notamment les partenariats public-privé, pour accélérer l'électrification en Afrique subsaharienne et ce, en vue de faire face aux contraintes qui pèsent sur les finances de l'Etat.
- La promotion de la coopération inter-régionale pour mobiliser les complémentarités dans le domaine énergétique et pour renforcer les expertises nationales.

3. Comment accélérer le développement de l'Afrique dans un contexte d'accentuation du changement climatique et d'atteinte à la biocapacité du continent ? (5)

Parallèlement à l'ancrage de son modèle de développement aux principes de l'économie verte, l'Afrique gagnerait à accroître l'efficacité et à améliorer la gouvernance de ses politiques publiques pour en maximiser l'impact sur le développement du continent :

- Impératif de renforcer l'intégration industrielle pour développer la valeur ajoutée du secteur des ressources naturelles.
- Nécessité de combler le déficit en termes d'infrastructures de base par le biais d'investissements massifs en la matière.
- Importance d'accélérer l'accumulation du capital humain pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie.
- Urgence de veiller à ce que l'exploitation des ressources naturelles puisse se faire en préservant les équilibres sociaux et environnementaux.
- Opportunité de développer les capacités de négociation des Etats pour préserver l'intérêt national et aboutir à des partenariats gagnant-gagnant.

4. Quelle contribution du Maroc au processus de développement durable en Afrique?

- Le Maroc pourrait contribuer positivement à l'effort du développement durable en Afrique au regard de sa proximité renforcée avec les économies partenaires d'Afrique. Son approche de partenariat "gagnant-gagnant", sa sensibilité aux questions de développement humain en Afrique ainsi que son expertise avérée dans plusieurs secteurs lui permettent de s'ériger en tant que partenaire crédible et acteur fiable de la coopération.
- L'engagement actif du Maroc en faveur de l'Afrique s'appuie sur une vision de coopération orientée développement humain, comme en témoigne sa contribution à la mise en œuvre de projets d'électrification rurale au profit des pays partenaires de notre continent, au renforcement des capacités dans le domaine agricole et sanitaire.
- Au-delà de la coopération au développement, le partenariat du Maroc avec l'Afrique pourrait s'appuyer sur le développement de joint-ventures entre entreprises marocaines et africaines. Plusieurs domaines pourraient forger les bases de cette coopération, dont notamment l'énergie, les infrastructures, l'agroalimentaire, l'industrie chimique...
- L'expertise que le Maroc est en train d'acquérir dans le domaine des énergies renouvelables, notamment le solaire, pourrait constituer un axe potentiel de la coopération avec les partenaires africains qui souhaitent bénéficier de cette expertise.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.ires.ma

